



XIV Encontro Nacional da ANPUR

23 a 27 · maio · 2011 · Rio de Janeiro

XIV ENCONTRO NACIONAL DA ANPUR

Maio de 2011

Rio de Janeiro - RJ - Brasil

LE TOURISME DURABLE : UN CONCEPT À VENDRE ? STRATÉGIES DES ACTEURS PRIVÉS
SUR L'ÎLE DE SANTA CATARINA.

Anne Sophie Bonnet (laboratoire Géolittomer) - anne-sophie.bonnet@univ-nantes.fr
geografo, Docente, universidade de nantes, laboratorio géolittomer

LE TOURISME DURABLE : UN CONCEPT À VENDRE?
**STRATÉGIES DES ACTEURS PRIVÉS SUR L' ÎLE DE SANTA
CATARINA.**

Résumé :

Le tourisme, en tant que composant socio-culturel et économique, est devenu partie intégrante du mode de vie d'une majorité des sociétés actuelles. Le tourisme durable se présente comme une alternative à un modèle touristique, dont l'empreinte sur les territoires est de plus en plus critiquée, tant d'un point de vue environnemental que social. Si le concept de tourisme durable est désormais l'objet d'une diffusion institutionnelle conséquente à l'échelle globale, il s'agit de le traduire en tant qu'outil dans la gestion du territoire, à l'échelle locale. Les acteurs privés du tourisme jouent un rôle dans ce processus. En effet, en développant tel ou tel modèle d'infrastructures, qui va alors dessiner certaines pratiques touristiques, leurs stratégies modèlent les territoires touristiques. Sur l'île de Santa Catarina, la place prépondérante de grands groupes immobiliers dans le développement touristique du territoire est à l'origine de la multiplication de résidences touristiques. Ces infrastructures affichent un ensemble de critères de préservation de l'environnement véhiculant un certain modèle de ce que peut être un tourisme durable. Or, à y regarder de plus près, la durabilité est en réalité un alibi pour orienter le tourisme vers les populations les plus aisées où la préservation de l'environnement se limite à la qualité du cadre de vie plus qu'aux valeurs intrinsèques du milieu naturel.

Le tourisme durable : un concept à vendre ?
Stratégies des acteurs privés sur l'île de Santa Catarina.

« Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux »

Marcel Proust, 1927

« Dans la bouche des opérateurs touristiques [...] l'expression "tourisme durable" s'est imposée au cours des dix dernières années comme un "vocabulaire-mythe" auquel il convient de se référer [...] pour commercialiser un produit, promouvoir une destination » (DECROLY et al., 2006). Pourtant, si a priori certaines offres paraissent plus "durables" que d'autres, c'est bien à l'ensemble de la sphère touristique que s'adresse cette approche différente du voyage. Ces nouvelles pratiques interrogent donc le touriste potentiel sur sa façon d'appréhender le voyage, tout comme elles leur ouvrent de nouveaux horizons. En effet, de récents produits touristiques tentent de renouveler les rapports entre les voyageurs et les territoires d'accueil, dans leurs composantes sociales et environnementales. Dans ce contexte, les acteurs privés du tourisme, historiquement plus impliqués que les pouvoirs publics, ont un rôle nécessaire à jouer dans la diffusion de pratiques touristiques à la fois auprès des touristes mais aussi au niveau des territoires touristiques (modèle d'infrastructures touristiques, implication des partenaires locaux...).

L'île de Santa Catarina, destination touristique à succès au Brésil, illustre bien les jeux d'acteurs et d'intérêts et notamment l'influence prépondérante du secteur privé dans la gestion du tourisme à l'échelle locale. Certains de ces acteurs, pour la plupart brésiliens, affichent leur volonté de diffuser un modèle touristique intégrant les récents critères de durabilité officialisés par les instances internationales du tourisme. De quelle manière ce processus se construit-il ? Quelles conséquences cette mise en oeuvre de la durabilité se dessinent sur les territoires touristiques ?

A. L'intégration du tourisme durable dans la sphère commerciale : conjuguer durabilité et rentabilité ?

I. Le Tourisme durable : nouvelle niche économique pour l'industrie du voyage ou nouvelle approche du voyage ?

1. Les nouveaux tourisms : diversité des produits... et confusion des genres

Les premiers produits touristiques qualifiés "d'alternatifs" apparaissent pour la plupart à la fin des années 1970, alors qu'émergent les critiques vis-à-vis du mode de vie occidentale et du tourisme de masse, comme illustration de cette société de consommation dans le domaine

des loisirs. Le tourisme est présenté, à partir des années 1960/1970, comme une nouvelle opportunité économique pour les pays en développement. Certains pays ont effectivement bénéficié, d'un point de vue économique, du développement touristique, par exemple, J.M. Miossec signale *« que par le biais de cette activité amorcée il y a désormais plus de quarante ans, [...] la Tunisie s'est inscrite dans l'espace international et y gagné en crédibilité »* (MIOSSEC, 2002). Néanmoins, pour une majorité d'entre eux, cela relève *« du domaine de l'illusion de croire à des rentrées économiques et financières substantielles là où le résidu de l'opération se révèle sinon inexistant, tout au moins extrêmement marginal »* (HAULOT, 1974).

Peu à peu les offres s'étoffent et tentent de "coller" aux nouvelles préoccupations environnementales et sociales. Les tourisms "alternatifs" peuvent se regrouper en trois groupes principaux : le premier concerne le tourisme de nature, mis en place dans des espaces naturels, souvent sous protection réglementaire. Ces destinations répondent à une demande croissante de besoin de nature exprimé par les touristes issus majoritairement de milieux urbains. Elles sont souvent le lieu de pratiques sportives (rafting, randonnées...). Le deuxième groupe relève du tourisme dit "responsable", autrement appelé tourisme éthique, solidaire ou équitable. Ce type de tourisme est le plus souvent mis en oeuvre dans les pays en voie de développement. Il illustre une des formes de *« réactions au processus de mondialisation, omniprésent dans les références économiques et politiques. L'"humanitaire" est aussi l'une des manières de rendre la mondialisation acceptable [...] Dans ce contexte, penser un tourisme solidaire du sort des populations des pays visités, un tourisme responsable de ses impacts, revient effectivement à introduire de l'éthique dans cette mondialisation dont par ailleurs le tourisme est un agent actif »* (KNAFOU, in STOCK, 2003). Ces projets touristiques sont souvent pilotés par des associations ou des ONG et se retrouvent désormais aussi dans les pays du Nord, comme le réseau Accueil paysan, qui regroupe des agriculteurs, accueillant des touristes pour leur fournir un revenu complémentaire. Enfin le troisième groupe concerne les activités d'écotourisme, qui ont pour objectif *« conservation and scientific research, protect fragile and pristine ecosystems, benefit rural communities, promote development in poor countries, enhance ecological and cultural sensivity, instill environmental awareness and a social conscience in the travel industry, satisfy and educate the discriminating tourist, and, some claim, build world peace »* (HONEY, 2008).

Ces nouveaux produits touristiques se substituent alors au tourisme classique, devenant un nouvel eldorado touristique. Des doutes sont alors souvent posés quand aux réelles motivations de démarches de certaines entreprises privées. Ces nouveaux produits sont d'autant mieux perçus, qu'ils semblent, et en particulier l'écotourisme, pouvoir conjuguer une rentabilité économique, en partie dédiée aux communautés locales intégrées aux projets,

tout en préservant la nature. A ce titre, certains projets touristiques, en particulier dans les pays du Sud, bénéficient de « *l'investissement croissant de la Banque Mondiale ou d'autres institutions économiques internationales (le PNUD par exemple) comme de réseaux d'entreprises touristiques et d'ONG des pays du Nord* » (GRENIER, 1996). L'argent du tourisme aidant, par ailleurs, en théorie à la conservation des territoires accueillant les touristes.

Ainsi, lorsque le tourisme durable fait son apparition dans les discours institutionnels, il est rapidement assimilé à ces formes de tourisme tournées vers la nature ou certaines communautés locales. Cette confusion est liée à la multitude des formules récemment apparues dans le tourisme mais aussi au fait que le terme « durable » s'avère moins parlant pour le public que ceux de tourisme solidaire, de nature ou d'écotourisme. Or le tourisme durable n'est pas un produit de plus dans les catalogues des agences de voyage mais bel et bien un processus qui vise à appréhender l'ensemble de la sphère touristique que ce soit un tourisme balnéaire traditionnel, une activité en pleine nature ou le tourisme pratiqué en milieu urbain.

2. la diffusion de la durabilité dans le tourisme : une responsabilité partagée ?

Les acteurs privés ont un rôle important à tenir dans la diffusion de pratiques touristiques durables, tant au niveau des territoires que des comportements des touristes. Les sociétés de transports, en rendant accessible ou pas certains lieux, orientent en partie la diffusion du tourisme. Les agences de voyages, quand à elles, jouent un rôle, sans parler d'éducation, mais d'information sur le fait de privilégier tel comportement plutôt qu'un autre, auprès des touristes, puisqu'elles sont en contact direct avec eux. De plus, en choisissant les circuits qu'elles proposent, elles orientent les pratiques touristiques. Avec la médiatisation du développement durable, beaucoup de groupes privés du tourisme ont pris conscience de l'importance à l'intégrer dans leurs activités. Certains se dotent d'une direction s'occupant des questions attraites au développement durable, comme le groupe Accor en 2002 ou le Club Méditerranée en 2005. Ce dernier a d'ailleurs intégré depuis 2006 ses activités liées au développement durable au sein de son rapport d'activités. Le rapport d'activités 2008 du Club Méditerranée consacre cinq pages à sa politique de développement durable.

Malgré la multiplication des démarches orientées vers un développement durable, « *la pression de l'actionnariat privé pour une rentabilité élevée et immédiate est difficilement compatible avec l'approche douce et de long terme du développement durable* » (CAIRE, 2004). Une enquête effectuée par le chercheur anglais T. Forsyth, a été menée auprès de 69 compagnies anglaises, représentant les diverses activités développées par des groupes privés dans le tourisme (hébergeurs, agences de voyage, compagnies de transport...). Il

s'agissait de répertorier les pratiques d'autorégulation mises en place par ces groupes, ce qui à leurs yeux peut empêcher d'atteindre un tourisme durable et quelles mesures il serait bon d'adopter et par qui. Le résultat de cette étude montre que les entreprises privées ont pris conscience d'une nécessaire régulation de leurs pratiques, néanmoins, « *they saw regulation as ultimately the responsibility of governments* » (FORSYTH, 1997), la législation étant l'instrument le plus sûr pour mettre en place des limites. Si cette conclusion s'avère cohérente, une autre constatation s'avère plus ambiguë. En effet, pour certaines entreprises « *self-regulation could result in environmental protection plus competitive advantage if it was presented as "quality" rather than "environmental" to consumers, and adopted proactively rather than in response to perceived consumer wishes. This would enable sustainable tourism to be more readily applied to the mass market, and also demonstrate that such practices do not require an increase in consumer demand before they make commercial sense* » (FORSYTH, 1997). Ainsi, des actions relatives à la "qualité" s'avèrent être plus vendeuses que celles relevant d'actions environnementales. En effet, porter l'attention sur la qualité semble permettre d'atteindre une rentabilité certaine sans pour autant avoir à étendre le produit au plus grand nombre.

II. L'encadrement institutionnel : vers une tentative d'officialiser la responsabilité de la sphère privée vis-à-vis d'une durabilité du tourisme ?

1. La durabilité réinterprétée

Plus que dans d'autres activités économiques, le rôle de l'Etat dans la gestion du tourisme a été tardif et les entreprises privées ont eu la part belle dans le développement du secteur. Ce constat n'est bien sûr pas à généraliser à la fois ni à tous les Etats¹, ni pour un même territoire, à l'ensemble de l'histoire du développement touristique. Mais la difficulté d'y trouver un intérêt public, ajouté au fait que pour beaucoup d'élus « *le tourisme est une activité allant de soi, une bonne réputation suffisant à en assurer le bon fonctionnement* » (DEWAILLY et FLAMENT, 1993), ont laissé le secteur privé s'emparer des rennes de cette activité. Un autre facteur actuel vient limiter l'intervention étatique. Le tourisme est, à la suite des accords de Marrakech, un secteur qui a rapidement adopté les lois du libre-échange. En effet, basé sur des déplacements désormais facilités tant pour les personnes que les devises, la libéralisation et la déréglementation ont facilité la croissance des flux. Les stratégies de développement territorial des grands groupes touristiques ont également été encouragées, ainsi que la concurrence, aboutissant à une importante situation de concentration, « *les dix premiers représentent 70 % environ du chiffre d'affaires des 150 opérateurs les plus importants* » (VIOLIER in STOCK, 2003). Ainsi, « *sans doute faut-il se placer [désormais] dans une autre perspective et envisager avec plus d'attention les stratégies mondiales des*

groupes et entreprises multinationales impliquées dans le tourisme » (DEWAILLY et FLAMENT, 1993), dont les incidences sur l'organisation et les dynamiques territoriales sont tout aussi importantes que l'action des Etats. Preuve de l'implication des acteurs privés, l'OMT est la seule organisation intergouvernementale ayant des acteurs privés au sein de ses membres. Les représentants, en plus d'être intégrés dans le seul système économique, s'imprègnent des enjeux politiques liés au tourisme. Différents textes internationaux, justement issus de l'OMT, officialisent et tentent de clarifier le rôle des entreprises touristiques dans la mise en place d'un tourisme durable.

Lors de l'élaboration de la Charte de Lanzarote, qui institue le tourisme durable, les acteurs de la sphère privée sont dès le début du texte interpellés « *Demandent, en particulier, aux gouvernements, aux pouvoirs publics, aux décideurs et aux professionnels du monde du tourisme, aux associations et aux institutions publiques et privées dont les activités sont liées au tourisme et aux touristes eux-mêmes, d'adopter les principes et les objectifs de cette Déclaration* » (CHARTE DE LANZAROTE, 1995). L'évocation de ces multiples partenaires, qui constituent le système touristique, est assez novatrice car jusqu'à présent le développement du tourisme s'est fait de manière très sectorisée entre les tenants de l'économie d'un côté et les organismes publiques, garant d'un développement territorial équilibré de l'autre. Certains exemples de par le monde montrent cependant que les deux entités d'acteurs peuvent travailler de concert : c'est le cas sur la côte du Nordeste du Brésil pendant le programme Pordetur-Nordeste.

Quatre ans plus tard, l'OMT élabore le Code mondial d'éthique du tourisme, adopté en 2001 par les Nations Unies. Il est alors présenté comme un document de référence pour mettre en place les cadres d'un développement durable du tourisme. Dès le préambule, la vision libérale du tourisme est réaffirmée et « *qu'au prix du respect d'un certain nombre de principes, et de l'observance d'un certain nombre de règles, un tourisme responsable et durable n'est nullement incompatible avec une libéralisation accrue des conditions qui président au commerce des services [...] et qu'il est possible, dans ce domaine, de concilier économie et écologie, environnement et développement* » (OMT, 1999). La liste des textes de référence sur lesquels se base le Code ne laisse pas apparaître la Charte du tourisme durable. Si le document de 1995 se voulait moteur pour initier d'autres modèles de consommation, celui-ci reste au contraire sur les schémas classiques : « *article 3. Il est du devoir de l'ensemble des acteurs du développement touristique de sauvegarder l'environnement et les ressources naturels, dans la perspective d'une croissance économique saine, continue et durable, propre à satisfaire équitablement les besoins et les aspirations des générations présentes et futures.* » (OMT, 1999). La croissance économique est ici avancée comme condition au bien-être. Ce document vient donc remplacer la première Charte du tourisme durable, jugée trop restrictive et radicale dans ses propositions.

2. L'Agenda 21 transposé au tourisme durable où comment le technique s'impose aux territoires

Peu évoqué dans l'Agenda 21 de 1992, une transposition de ce dernier est réservée aux gouvernements mais également aux acteurs du monde du tourisme, au travers de l'Agenda 21 « *for the Travel and Tourism Industry* » édité par l'OMT, le Conseil de la Terre et le World Travel and Tourism Council², en 1996. Ce document est sponsorisé par l'entreprise Inter-Continental Hotels and Resorts. Il met en avant le rôle qu'ont joué les entreprises touristiques dans le développement durable du tourisme. Neuf priorités se dégagent pour concrétiser les objectifs assignés aux entreprises du tourisme dans un objectif de durabilité touristique :

- Action 1 : Progresser sur la diminution des gaspillages en général
- Action 2 : Développer les économies d'énergie
- Action 3 : Gérer les ressources en eau
- Action 4 : Diminuer le gaspillage d'eau
- Action 5 : Porter plus d'attention à la gestion des produits dangereux
- Action 6 : Réduire et contrôler les émissions de CO² des transports
- Action 7 : S'assurer de l'intégration sur le territoire des projets touristiques
- Action 8 : Intégrer les employés, les clients et les habitants locaux aux questions liées à l'environnement
- Action 9 : Développer des technologies plus efficaces par rapport à l'environnement
- Action 10 : Développer les partenariats pour favoriser un tourisme durable

L'attention est portée en priorité sur les questions environnementales, seules les actions 7 et 10, plus globales parce qu'inhérentes aux territoires. Si l'amélioration des technologies est évoquée comme moyen de diminuer les impacts du tourisme sur l'environnement (à travers l'économie d'eau, d'électricité...), aucune allusion n'est faite sur la nécessité de changer en amont les comportements.

Même si le suivi d'application de ces textes est lacunaire, voire inexistant, ils répondent néanmoins à un besoin, dans un contexte de développement rapide du tourisme, d'échanges entre professionnels afin de poser des bases communes de travail. Ainsi, outre les textes énoncés précédemment, élaborés avec les organismes internationaux, un certain nombre de documents sont le fruit de concertation au sein même des organismes privés.

L'analyse de quelques uns des différents textes, qu'ils soient issus d'organismes intergouvernementaux ou privés, débouche sur un constat commun : celui de volontés

affichées qui restent cependant partielles dans leurs engagements, du fait de l'absence d'un organisme de contrôle. C'est pourquoi, un ensemble de labellisations s'est peu à peu mis en place pour légitimer certaines de ces volontés oeuvrant vers un tourisme durable.

B. La construction d'une légitimité ? Entre engagement réel et vitrine

1. Labellisation certification et normalisation : évaluer la durabilité ?

1. Quand la durabilité est assimilée à la qualité

Le tourisme durable « *voudrait que certaines valeurs fondamentales guident les projets touristiques. Ces valeurs sont les conditions pour que les enjeux d'un tourisme durable se distinguent des enjeux d'un tourisme sans exigence particulière de durabilité* » (ODIT³, 2006). Ces valeurs sont considérées comme plus aptes à favoriser un développement durable et équilibré d'un territoire, car préservant biens collectifs (milieux naturels et savoir-faire locaux) et intérêts des différents groupes sociaux. Le respect de ces valeurs procure au produit touristique une valeur ajoutée, par rapport à celui qui ne les inscrit pas dans son élaboration et son développement. Cette valeur ajoutée est assimilée à un gage de qualité.

Il y a un donc bien un lien qui se tisse entre durabilité et qualité, cette dernière étant un gage de durabilité du développement touristique d'un territoire, qui vise l'excellence. La recherche de la qualité reste un processus subjectif. En effet, les critères qui expriment et illustrent la qualité sont propres à une société, une culture et une époque donnée. C'est initialement du monde industriel, que les processus de recherche de la qualité sont issus. Il s'agit de doter l'entreprise d'outils lui permettant de sans cesse améliorer la qualité de sa production, de processus lui permettant de répondre à un ensemble de normes aptes à satisfaire le client, mais également à répondre aux critères de sécurité. Cet objectif de qualité s'est ensuite étendu au secteur tertiaire. La politique de qualité d'une entreprise est le reflet de « *son aptitude, via les services ou les produits qu'elle propose, à satisfaire les besoins des utilisateurs ou des consommateurs* » (www.afnor.org, 2009). C'est dans l'optique d'une recherche continue de cette qualité, qu'un ensemble de normes, labels et certifications s'est peu à peu développé. Ces méthodologies ont dans les années 1990⁴ investi le monde du tourisme, au moment même où une prise de conscience généralisée se faisait sur les impacts du tourisme. Ainsi, pour tenter de mettre en œuvre les orientations élaborées à l'échelle internationale, le secteur privé comme le secteur public ont développé des démarches qualité.

Venant du secteur industriel, la qualité a d'abord concerné les aspects techniques des hébergements touristiques, par l'utilisation de procédés pour éviter les gaspillages d'eau,

d'énergie.... Puis, prenant conscience que le développement touristique s'inscrit dans un territoire aux dynamiques complexes, c'est l'ensemble de la destination touristique qui est parfois l'objet d'une recherche d'excellence. En effet, « *la qualité a [donc] évolué et on est très vite passé de la qualité appliquée exclusivement au produit à la qualité globale et totale pour satisfaire le client et qui peut concerner l'organisation du fonctionnement de toute une structure et donc de toutes les personnes qui y travaillent* » (DEFOIS, 2003). Les démarches qualité sont soit de l'initiative du secteur privée, soit des collectivités territoriales. Elles peuvent participer à la mise en place d'un processus de tourisme durable, visant une gestion équilibrée d'un territoire, dans toutes ses composantes : environnementales, sociales, culturelles ou économiques. Les labels, normes ou certificats acquis à l'issue d'une démarche qualité, permettent aux destinations ou aux hébergements touristiques d'obtenir une lisibilité et une visibilité auprès des potentiels touristes. L'obtention d'un label est aujourd'hui le moyen de prouver la volonté des acteurs locaux à répondre aux attentes des visiteurs, mais aussi à garantir la qualité du site, dans un contexte de concurrence croissante entre les destinations touristiques. Pouvoir apposer un logo, gage de qualité, est donc devenu un élément important de la politique marketing et de l'image d'un lieu ou d'un site.

Certaines infrastructures touristiques de l'île de Santa Catarina participent de cette dynamique de labellisation, permettant ainsi de gagner la confiance des touristes, désormais plus sensibles à la qualité d'un site, et des médias. En effet, obtenir un label participe à la renommée d'une politique touristique durable des territoires. Les labels, normes ou certificats sont tous des processus de reconnaissance d'une démarche qualité. Néanmoins, ils diffèrent dans les objectifs et les méthodologies. Le label, démarche qualité très courante dans le tourisme, est un signe de reconnaissance attribué par un organisme certificateur indépendant, si le produit répond aux critères établis dans un cahier des charges.

Les démarches qualité, concernant le tourisme, sur les îles étudiées s'orientent selon deux axes. Le premier consiste dans la recherche constante de donner satisfaction aux demandes des clients, de plus en plus sensibles à la qualité des sites. Le second réside dans la volonté de maintenir un rapport positif de l'activité touristique vis à vis de l'environnement, de l'économie et du social. Les démarches qualités recensées sont plus nombreuses sur les îles françaises que brésiliennes. Le ministère brésilien du tourisme développe une politique de certifications dans le domaine du tourisme, mais pour l'instant elle vise surtout à professionnaliser un secteur d'activité encore jeune. Mais la liste des labellisations liées à l'amélioration qualitative du tourisme est pléthorique. Ce constat porte à croire qu'une multiplication d'efforts et d'engagements validés constituent autant de pas vers un tourisme durable. Or des nuances doivent éclairer ce constat.

2. Des démarches Qualité pour légitimer la durabilité ?

En premier lieu, certaines démarches qualité se concentrent uniquement sur la démarche mise en place et non sur les résultats. La norme ISO 14001 peut être délivrée à une entreprise touristique, son obtention garantit l'existence d'une politique volontaire de réduction des impacts environnementaux devant être plus importants que les normes en vigueur. S'il y a une exigence d'engagement, en revanche aucun résultat n'est exigé, ainsi certaines entreprises sont certifiées ISO 14001 en ayant des activités polluantes (centrales nucléaires, cimenteries...).

Les complexes touristiques de Jurerê International et Costão do Santinho sont parmi les plus importants de l'île de Santa Catarina et sont tous deux le reflet de l'ambiguïté du rapprochement entre la qualité et la durabilité. Jurerê international est un ensemble immobilier mêlant hébergements touristiques (hôtels, résidences secondaires, locations...) et habitations permanentes (fig. 1). Sa construction a été initiée à la fin des années 1980 par le groupe immobilier brésilien Habitasul. Costão do Santinho, appartenant au groupe du même nom, est également situé au nord de l'île sur la plage de Santinho depuis 1993. Au début, seul un hôtel se dressait sur la plage. Aujourd'hui, de petits collectifs ont été construits à son voisinage, destinés aux touristes et aux habitants permanents.

Chacun des deux complexes dédie une place importante sur leur site internet aux explications de leurs politiques environnementale et sociale. Les deux entreprises certifiées ISO 14001, soit pour l'ensemble du complexe hôtelier (Costão do Santinho), soit pour un élément du complexe (système d'alimentation et de traitements des eaux usées à Jurerê).

« Les normes ISO et NF ne sont pas porteuses d'images véritablement percutantes et significatives pour la clientèle. Elles relèvent davantage d'un langage technique destiné, en premier lieu, aux professionnels » (FOUGNIE, 2006). Elles participent néanmoins au sérieux d'une image et légitiment, aux yeux du public, des actions plus globales de l'entreprise vis à vis de l'environnement. Ainsi un certain nombre d'actions sont menées par les entreprises touristiques, notamment au niveau technique et matériel. Ces dernières sont souvent relatives aux services publics de base, qui font souvent défaut au Brésil, tels que l'alimentation en eau potable ou le traitement des eaux usées. Ces avancées techniques servent à l'élaboration d'une vitrine "durable", que les certifications viennent légitimer, pour autant, le tourisme durable ne peut pas se résumer à une addition de solutions techniques, car plus globalement ces groupes touristiques ne remettent absolument pas en question les modes de consommation, ni les modes de vie actuels.

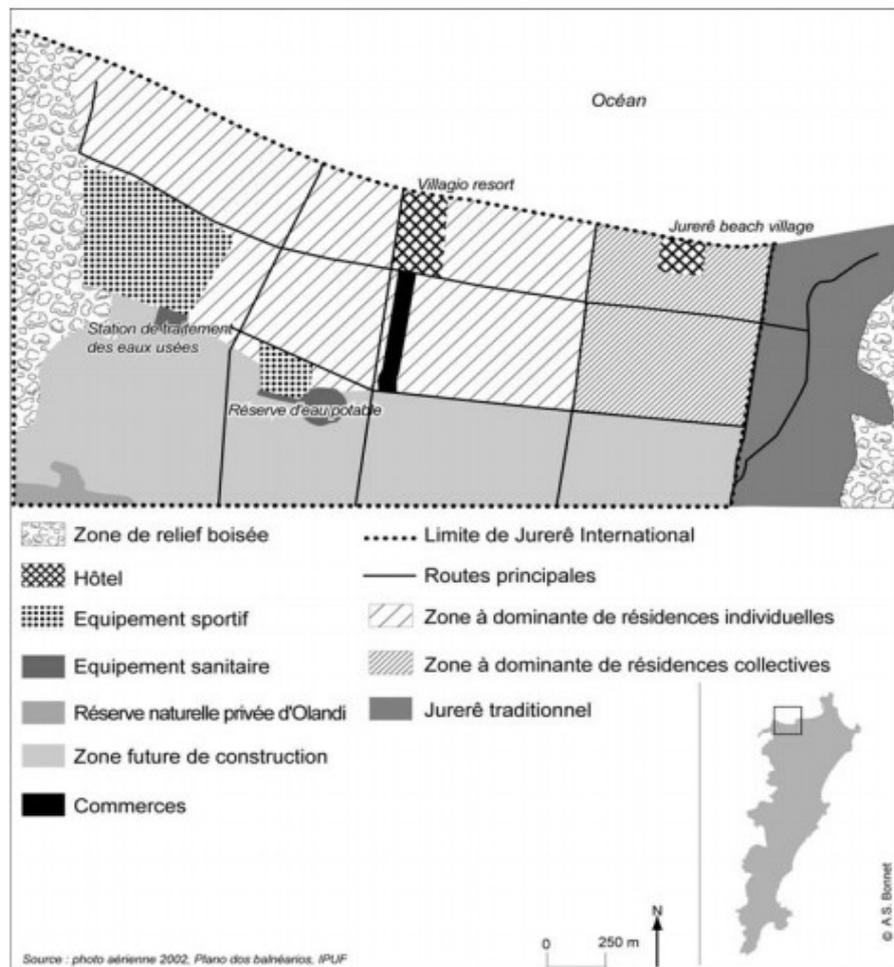


Figure 1 : organisation spatiale de la zone balnéaire de Jurerê International et traditionnel sur l'île de Santa Catarina

Pour reprendre l'exemple de la gestion des eaux (potables et usées), ces groupes privés se doivent de fournir des services de base performants. Alors que sur l'île, seulement 37 % de la population était relié au réseau d'égouts en 2007, selon les chiffres de la CASAN, ces groupes privés offrent l'ensemble des techniques et des infrastructures pour fournir cette prestation, normalement gérée par le service public. Il en résulte effectivement un bénéfice pour l'environnement. L'analyse des résultats des tests de qualité des eaux effectués sur la plage de Jurerê en dates du 26 juin et du 3 juillet 2009, montre une qualité médiocre des eaux au niveau de Jurerê traditionnel (où résident les classes les moins favorisées de la population locale) et de bonne qualité à la hauteur de la partie internationale. Cela peut s'avérer être le hasard, mais démontre aussi le résultat d'une gestion différenciée de l'espace. Une partie de la population surtout les touristes et les classes aisées d'habitants permanents, a le privilège de profiter d'eaux de baignade de qualité, puisqu'elle a les moyens de payer des services, et notamment ceux où la puissance publique fait défaut. Cette gestion différenciée de certaines zones, essentiellement liées aux exigences d'une certaine

population et induisant une ségrégation sociale, pose la question d'un développement durable des territoires et des sociétés. A l'instar de cet exemple, les démarches Qualité sont majoritairement engagées par des établissements haut de gamme. D'une part, ces derniers ont davantage de capacités financières pour entamer ces démarches souvent coûteuses, d'autre, elles sont un moyen de se démarquer du reste de l'offre.

Consommation (m ³)/chambre	Hôtel 1 étoile	Hôtel 2 étoiles	Hôtel 3 étoiles	Hôtel 4 étoiles	Hôtel plus de 4 étoiles
	0,14	0,2	0,36	0,34	0,6

Source : www.ecoperl.fr, 2009

Tableau 1 : Consommation d'eau selon les catégories d'hôtels

Ainsi, le terme de qualité est souvent associé à celui de confort. Un séjour dans un hôtel 3 étoiles sera perçu comme de meilleure qualité qu'un séjour en tente dans un camping. Or la conception de confort des nations riches ne semble pas s'accomoder de modes de consommation économe. Le tableau 1 montre une différence de consommation d'eau très importante entre un hôtel 1 étoile et les hôtels plus luxueux.

La multiplication de ces démarches Qualité, dont certaines à l'échelle internationale (Pavillon bleu, Clé verte...), soulève des enjeux importants. Le premier est le risque « *de se créer un nouveau déséquilibre, entre les labels tels qu'ils sont perçus, et la réelle valeur qualitative dont ils sont porteurs ?* » (FOUGNIE, 2006). le second enjeu est lié au risque d'une certaine uniformisation du fait du processus de normalisation auquel participent ces démarches. Plus globalement, la diffusion du développement durable à l'échelle internationale est, dans le domaine du tourisme, l'opportunité pour une certaine catégorie d'acteurs d'élaborer une vitrine ayant les attributs de la durabilité sans pour autant que cette dernière soit un objectif réel.

II. Imposer ou adapter la durabilité aux territoires touristiques

1. Une image pervertie de la durabilité pour perpétuer un modèle touristique

Le complexe du Costão Golf, situé sur l'île de Santa Catarina, est un parfait exemple d'une certaine interprétation du développement durable dans la sphère touristique. Ce projet, dont la construction fut approuvée en décembre 2004, mêle hébergements touristiques et permanents et infrastructures de loisirs. La mise en place du complexe immobilier a été rendue possible grâce à la loi complémentaire n°133 du 23 décembre 2003, qui approuve « *le plan général d'implantation du projet du complexe d'usages multiples touristique/ sportif / résidentiel Costão Golf Club* » (Art. 2°, loi n°133/2003). Installé en arrière du massif dunaire de Santinho au nord/est de l'île, les 573 000 m² de terrain viennent

compléter le *resort* Costão do Santinho, localisé de l'autre côté du massif dunaire en bord de mer (fig. 2). Ce complexe base son existence sur une activité jusqu'à présent inexistante sur l'île : le golf. Autour du parcours, 185 maisons individuelles prennent ou vont prendre place. Suivant le modèle nord-américain des résidences fermées, s'ajoute un ensemble de services haut de gamme : un hélicoptère, une future marina, un système de sécurité, un *club house*, un spa, un centre de remise en forme, une centrale d'offre de services à disponibilité (garde d'enfants, urgence médicale, restauration à domicile...), identifiant clairement la clientèle ciblée par le *resort*. Afin de rejoindre la plage du Costão do Santinho de l'autre côté des dunes, un téléphérique est prévu en 2010. L'entreprise couvre ainsi différentes pratiques touristiques, son hôtel situé sur la plage est voué aux séjours balnéaires de courtes durées, alors que l'ensemble immobilier Costão golf est destiné à des séjours plus longs ou à des résidents secondaires et permanents.

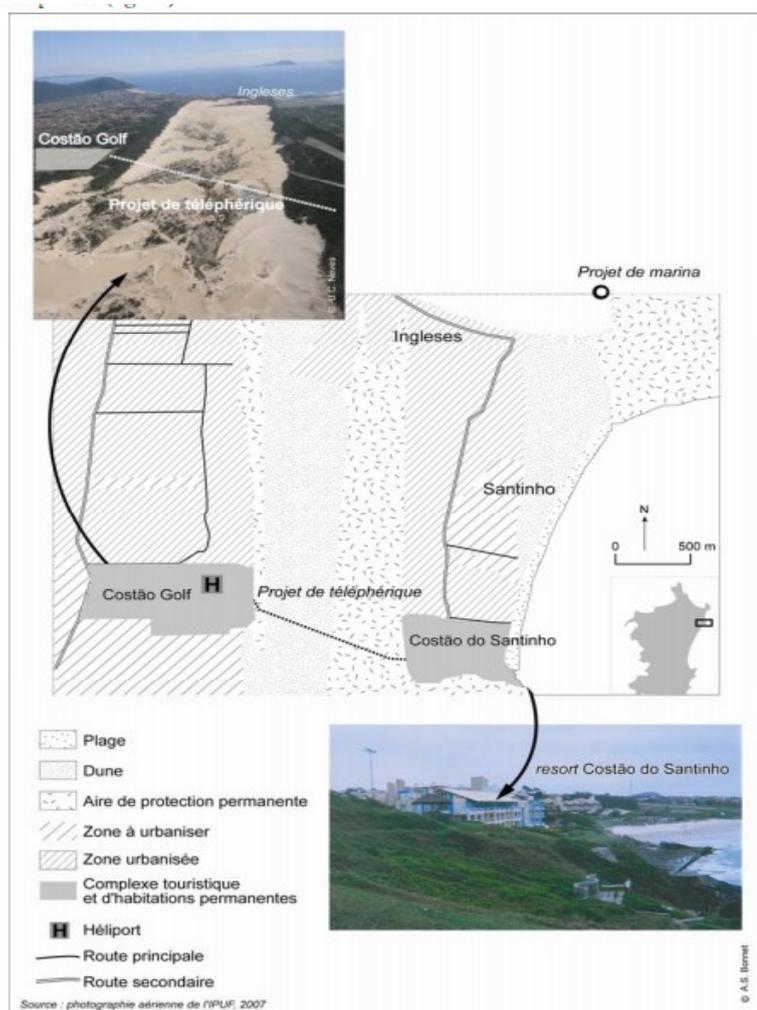


Figure 2 : organisation spatiale des différents complexes immobiliers et touristiques du groupe Costão do Santinho

Tout comme un certain nombre d'autres complexes touristiques de l'île, l'entreprise n'hésite pas à communiquer sur sa politique environnementale et sociale. Une page entière lui est dédiée sur son site Internet, annonçant qu'« *ici, la durabilité est prise au sérieux* » (www.costaogolf.com.br, 2009). Sur le papier, les critères d'un développement du tourisme interprété comme durable sont bel et bien réunis. L'artificialisation liée à l'urbanisation est limitée, les espaces verts composent 80 % du site, les espèces floristiques locales sont privilégiées, la gestion des déchets est optimum avec un système de tri, une station de traitement des eaux usées propre au complexe permet de gérer le cycle de l'eau, les eaux de pluie sont récupérées pour irriguer le golf. Autant d'actions affichant une politique volontariste vis-à-vis de la protection de l'environnement. D'autre part, des projets d'éducation à l'environnement sont entrepris avec les écoles locales, permettant à l'entreprise de communiquer sur le volet social de sa politique.

Mais encore aujourd'hui, les compromis vis à vis du milieu naturel sont bien maigres. Pour quelques efforts investis sur la qualité du cadre de vie, l'installation de ce complexe immobilier pose en réalité de réels problèmes vis-à-vis du milieu naturel. En effet, si l'entreprise annonce 80 % d'espaces verts maintenus, il s'agit pour la majorité d'entre eux du golf. Outre l'importante quantité d'eau durant la saison estivale, « *l'étude d'impact environnemental (Caruso JR, études environnementales LTDA, 2004) présentée par le groupe immobilier prévoit l'utilisation d'environ 30 tonnes/an de fertilisants (nitrate) et pesticides* » (NUNES et al., 2004). Or le golf se situe au-dessus de la nappe phréatique qui alimente l'ensemble du nord de l'île en eau potable. Malgré la forte probabilité de contamination liée à la porosité du sol et du sous-sol, prouvée par un certain nombre d'études (RIBEIRO, 2002, SCHEIBE, 2005, NUNES et WESTARB, 2005), l'étude d'impact conclue « *qu'il n'existe aucune possibilité de contamination de l'aquifère si une gestion rigoureuse du golf est mise en place* » (CARUSO Jr, 2004). Malgré la suspension des constructions par un arrêté du Ministère Public en 2005, l'organisme délivrant les licences environnementales (la FATMA) a donné son accord pour la reconduite des travaux. Son rapport insiste sur la « *nécessité pour l'entrepreneur de viabiliser l'utilisation et l'interconnexion de ses différents complexes, le premier à Ingleses-Capivari (resort Costão Golf) et le second à Santinho (resort Costão do Santinho) [...]. Alors, qu'en réalité, le rôle de cet organisme serait de rejeter l'utilisation de produits chimiques sur la nappe phréatique d'Ingleses et exiger une autre localisation pour le complexe immobilier* » (NUNES et al., 2004).

Outre cette prise en compte de façade de la préservation du milieu naturel, le style de vie que promeut Costão Golf semble peu s'accommoder avec les critères d'un tourisme durable. Finalement, derrière un discours « vert », c'est bien le mode de vie remis en cause par les

instances internationales qui est encouragé. Le modèle de maison proposée au sein de la résidence est révélateur de ce constat (fig. 3). En effet, des villas de plus de 300m² avec pour chacune d'entre elles piscine, jacuzzi et sauna, ainsi que de nombreuses places de parkings, ne sont pas l'exemple d'infrastructures qui participent à mettre en place un tourisme durable.



Figure 3 : Extrait d'une brochure publicitaire pour investir dans le complexe Costão Golf sur l'île de Santa Catarina

Le modèle touristique proposé ici tend ainsi à créer un territoire géré de manière exclusive, sans prendre en compte les enjeux locaux, ce qui est une des premières exigences d'une durabilité des territoires. Ainsi, le discours sur le développement et la durabilité de l'activité touristique permet, dans certains cas, aux pays en développement, de réinvestir l'axe du développement en y intégrant, de manière plus ou moins réfléchie, la notion de durabilité.

La mise en place de ce type de complexe touristique interroge également sur la force d'un modèle de développement touristique, issu des pays développés, dans des pays aux situations socio-économiques et politiques différentes.

2. La durabilité comme argument de renouvellement de l'offre touristique

Ce modèle touristique tend aujourd'hui à se diffuser dans de nombreux pays, avec toujours les mêmes modalités d'organisation et de fonctionnements spatiaux. La figure 4 prend l'exemple de deux de ces sites. Le premier Troia resort, se localise sur la péninsule de Troia au Portugal, à 50 km au sud de Lisbonne, en face de la ville de Setubal. En réalité ce site touristique est ancien, les tours situées au premier plan datent des années 1970. L'entreprise portugaise Sonae, le principal promoteur de ce complexe a d'abord eu pour projet de raser les tours existantes pour tout reconstruire, une seule d'entre elles a subi ce sort, les autres ont été réhabilitées pour être transformées en hôtel et appartements de luxe, vendus entre

250 000 et 2.5 millions d'euros. Outre cette zone, située à l'extrémité de la péninsule, la Sonae a également prévu une zone nommée *éco-resort*. C'est une zone résidentielle, beaucoup moins dense, qui est en construction au milieu d'une zone boisée. La nature est extrêmement présente sur l'ensemble du complexe, les paysages sont soignés (panneaux en bois, zones, arborées, chemin piétonnier sur pilotis...), de plus la réserve naturelle de l'estuaire du Sado borde la partie sud du complexe, valeur ajoutée écologique mais surtout foncière, puisqu'elle joue le rôle de barrière à une possible dynamique urbaine venant du sud de la péninsule. Un golf localisé sur la zone dunaire ainsi qu'une marina complètent les attributs du paradis.

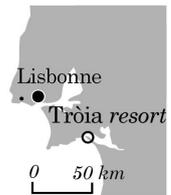
Le second exemple se situe sur la côte sud de la mer Méditerranée, au Maroc dans la région littorale de Saïdia (fig.4). Si concernant Tróia *resort*, c'est un groupe portugais qui est le promoteur du projet, le projet touristique de Saïdia est à l'initiative d'un groupe espagnole : Fadesa. Le projet de Saïdia fait partie du Plan Azur, qui vise à créer des stations balnéaires le long des côtes marocaines, dans le but d'accueillir 10 millions de visiteurs en 2010. Le site comprend 3000 logements et 30 000 lits, divisés en hôtels et petits résidentiels de luxe, reprenant les codes plus ou moins stéréotypés de l'architecture locale. La station touristique marocaine propose à ses résidents des loisirs identiques à ceux proposés par le resort portugais (golf et plaisance), au sein de paysages verdoyants et proche du site protégé de l'embouchure de la Moulouya.

Ces récents projets touristiques représentent donc une évolution dans les dynamiques territoriales et les formes urbaines induites par le tourisme. L'officialisation du concept de développement durable a entraîné globalement une amélioration qualitative de l'offre touristique, après une période où son aspect quantitatif a été décrié. D'un pays à l'autre, l'attention est portée sur la mise en scène de la nature, l'intégration paysagère.... Ainsi « *ces programmes immobiliers cherchent à s'inscrire à leur manière dans la logique de protection* » (BARON-YELLES, 2005) de la nature, et plus globalement d'afficher une volonté de se tourner vers un tourisme durable, même si ce dernier n'est pas systématiquement évoqué.

Or, si en apparence, ce changement des structures territoriales touristiques semble aller dans le sens d'une meilleure prise en compte du milieu naturel, peut-on vraiment parler de tourisme durable ? A l'instar des exemples brésiliens déjà évoqués, les enjeux liés à l'eau sont redondants, du fait de la présence des golfs, mais surtout parce que ces derniers sont souvent implantés dans des sites inappropriés.



- 1] Route menant à Troia resort, le traitement paysager tente de s'intégrer au mieux la nature
- 2]
- 3 : Le golf, élément de loisirs incontournable des récents ensembles touristiques haut de gamme
- 4 : Au premier plan, les anciennes tours, datant des années 1970, réaménagées et intégrées dans le nouveau resort



- 1 : Plan du complexe touristique de Saïdia
- 2 : Zone de préservation de la Moulouya, située à la périphérie du site touristique
- 3 : Exemple d'architecture du site touristique, imitant l'architecture locale

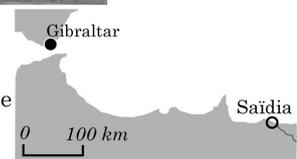


Figure 4 : Troia resort au Portugal et le complexe touristique de Saïdia au Maroc, la nouvelle génération d'infrastructures touristiques

Outre les questions liées aux éventuelles dégradations environnementales, l'effort apparent d'une meilleure prise en compte du milieu naturel est un moyen efficace de ségrégation sociale. Tróia resort est à ce titre parlant. Les ferries qui accostaient auparavant au nord de la péninsule (dans l'actuelle marina), arrivent désormais plus au sud, loin du complexe touristique et le prix du billet « *11 euros pour deux personnes et une voiture a déjà doublé* » (CABRAL, 2009). Les habitants de Setúbal, qui venaient régulièrement profiter des plages le week-end, restent désormais près de la plage où accostent les ferries. En remontant vers le "nouveau monde", il n'est de toute façon plus possible de stationner, du fait des plots en bois disposés le long de la route et « *la présence constante d'agents de sécurité et les amendes - une nouveauté dans la péninsule* » (CABRAL, 2009) ne facilite pas l'accès au plus grand nombre.

L'ensemble des exemples d'infrastructures évoqué s'accorde à suivre un certain modèle touristique plus en accord avec le contexte actuel d'une sensibilité croissante à l'environnement et à un cadre de vie de qualité. Finalement la diffusion du développement durable dans la sphère touristique leur sert davantage à renouveler leur produit touristique qu'à induire de réels changements. En effet, alors qu'à priori les critères d'un développement durable font désormais partie intégrante des politiques de développement des récents complexes touristiques que ce soit au Brésil ou ailleurs dans le monde, en réalité, cette appropriation est souvent tronquée. Les territoires touristiques sont donc également le reflet des stratégies des acteurs privés. En effet, si certains efforts sont perceptibles, notamment au niveau d'une meilleure intégration paysagère où de la mise en place d'infrastructures de base, comme les réseaux d'égouts, aucune évolution ne semble s'inscrire vers un nouveau modèle de tourisme. Au contraire, le fait de mettre en place une "vitrine verte" permet de légitimer la continuité du modèle de développement actuel. L'exemple évoqué précédemment pose ainsi le problème de l'appropriation du concept de tourisme durable issu des pays occidentaux par les pays en développement. Devenu un argument de vente, le tourisme durable, et plus globalement le développement durable, peuvent se retrouver instrumentalisés par certaines entreprises de la sphère touristique pour asseoir leur expansion. Si certains entrepreneurs se justifient par le fait « *qu'ils ne pourraient pas continuer à détruire ce qui représente leur source de revenus et la raison d'être du tourisme sur l'île* » (FANTIN, 2000), « *on peut, à coup sûr, discuter le bien fondé de telles stratégies et juger de l'efficacité réelle de la protection de la nature quand elle est confiée à des opérateurs touristiques et golfiques* » (BARON-YELLES, 2005).

Bibliographie

- BARON-YELLES N., 2005, *La gestion de la nature, clé d'entrée dans la modernité du territoire touristique. Un regard sur les mutations spatiales du Golf de Cadix*, in AMIROU R., et al., *Tourisme et souci de l'autre. En hommage à Georges Cazes*, L'Harmattan, pp. 257-275.
- CAIRE G., 2004, Une évaluation critique de la politique de développement durable du groupe Accor, in OFFREDI C. (dir.), *La dynamique de l'évaluation face au développement durable*, L'Harmattan, Paris, pp. 249-263.
- CARUSO J., 2004, *Estudo de impacto ambiental (EIA/RIMA) para implantação do Condomínio Residencial Costão Golf, Sítio Capivari-Distrito Ingleses Rio Vermelho, Florianópolis/SC Complementações*, Florianópolis, 28 p.
- DECROLY J.M. et al., 2006, *Tourisme et société. Mutations, enjeux et défis*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 236 p.
- DEWAILLY J.M. et FLAMAND E., 1993, *Géographie du tourisme et des loisirs*, Sedes, Paris, 287 p.
- DEFOIS L., 2003, *La qualité : une démarche vers le tourisme durable. L'exemple du littoral des Pays de la Loire*, Université de Nantes, mémoire de DEA, 2 tomes, 146 p.
- FANTIN M., 2000, *Uma cidade dividida, Cidade futura*, Florianópolis, 284 p.
- FORSYTH T., 1997, Environmental responsibility and business regulation : the case of sustainable tourism, *The geographical journal*, vol. 163, n°3, pp. 270-280.
- FOUGNIE S., 2006, *La mutation contemporaine des stations balnéaires françaises. Tentative de modélisation de la station littorale intégrée : étude des façades Atlantique, manche et Mer du Nord*, Université de Nantes, thèse de doctorat de géographie, 2 tomes, 676 p.
- GRENIER C., 1996, *Réseaux contre nature. Les îles Galapagos*, IRD, Paris, 376 p.
- HAULOT A., 1974, *Tourisme et environnement. La recherche d'un équilibre*, Marabout, Verviers, 411 p.
- HONEY M., 2008, *Ecotourism and sustainable development : who owns paradise ?*, Island press, Washington, 551 p.
- KNAFOU R., 2003, Vers un tourisme responsabilisé, in STOCK M. (coord.), *Le tourisme, acteurs, lieux et enjeux*, Belin, Paris, pp. 209-253.

MIOSSEC J.M., 2002, Tunisie, métropolisation, mondialisation : efficience renforcée de l'axe orientale, Cahiers de la Méditerranée [en ligne], URL : <http://cdlm.revues.org:index77.html>

NUNES C.C., et al., 2004, A pratica do golfe, riscos ambientais e retorno social no norte da ilha de Santa Catarina, *Motrivivência*, n°22, pp. 115-133.

ODIT, 2006, L'évaluation de la durabilité des pratiques touristiques, Paris, 72 p.

OMT, 1999, *Code mondial de l'éthique du tourisme*, Madrid, 8 p.

VIOLIER P., Les acteurs du tourisme, in STOCK M. (coord.), *Le tourisme, acteurs, lieux et enjeux*, Belin, Paris, pp. 167-208.

Notes finales

1. Certains gouvernements ont eu sur le développement touristique un rôle d'encadrement très fort. En Roumanie, les débuts du tourisme ont été initiés par des entreprises d'Etats.
2. Organisme réunissant les grandes entreprises de voyages et du tourisme.
3. Observation, Développement et Ingénierie Touristiques
4. Le label Pavillon bleu est un des premiers labels destiné au monde du tourisme. Créé en 1985 par l'Office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement, il distingue les communes et ports de plaisance menant une politique environnementale. Ce label s'internationalise sous l'égide du PNUE, sous le nom de *Blue flag*.